

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mil quatorze, le 5 juin à 18h00, le Conseil Communautaire, légalement convoqué, s'est réuni en la Maison de l'Intercommunalité, sous la présidence de Monsieur Christian RAYOT, Président.

Étaient présents : Monsieur Christian RAYOT, Président, et Mesdames et Messieurs Jacques ALEXANDRE, Martine BENJAMAA, Josette BESSE, Jean-Claude BOUROUH, Anissa BRIKH, Roland DAMOTTE, Jacques DEAS, Christine DEL PIE, Monique DINET, Jean-Jacques DUPREZ, Joseph FLEURY, Daniel FRERY, Sophie GUYON, André HELLE, Jean-Louis HOTTLET, Marie-Lise LHOMET, Jean LOCATELLI, Didier MATHIEU, Thierry MARCJAN, Robert NATALE, Pierre OSER, Cedric PERRIN, Jean RACINE, Frédéric ROUSSE, Roger SCHERRER, Bernard TENAILLON, Jean-Claude TOURNIER, Dominique TRELA, Pierre VALLAT, Bernard VIATTE **membres titulaires** et René LAMBOLEY, Olivier REILLER, Patrice SCHWARTZENTRUBER, **membre suppléant ayant reçu pouvoir d'un membre titulaire.**

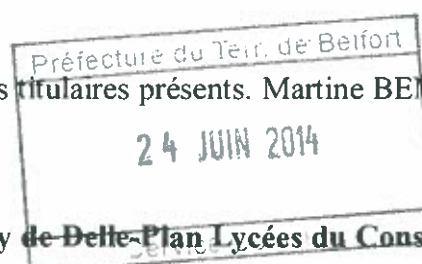
Étaient excusés : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER, Marielle BANDELIER, Jacques BOUQUENEUR, Laurent BROCHET, Claude BRUCKERT, Patrice DUMORTIER, Gérard FESSELET, Fatima KHELIFI, Bernard LIAIS, Claude SCHWANDER, Jean-Claude TOURNIER.

Avaient donné pouvoir : Mesdames et Messieurs Denis BANDELIER à Christian RAYOT, Marielle BANDELIER à Pierre OSER, Laurent BROCHET à Cedric PERRIN, Claude BRUCKERT à René LAMBOLEY, Patrice DUMORTIER à Olivier REILLER, Gérard FESSELET à Patrice SCHWARTZENTRUBER, Fatima KHELIFI à André HELLE, Bernard LIAIS à Marie-Lise LHOMET, Jean-Claude TOURNIER à Josette BESSE.

Date de convocation	Date d'affichage	Nombre de conseillers	
Mardi 27 mai	Mardi 27 mai	En exercice	41
		Présents	33
		Votants	38

Il est vérifié l'existence du quorum pour les décisions et appel est fait des pouvoirs qui sont remis au Président

Le secrétaire de séance est désigné parmi les membres titulaires présents. Martine BENJAMMA est désignée.



2014-05-39 Motion pour le maintien du Lycée Ferry de Delle-Plan Lycées du Conseil Régional
Rapporteur : Christian RAYOT

Dans un contexte national et régional en pleine évolution autour de la formation tout au long de la vie, marqué par une forte nécessité de redéfinition des services de l'éducation au bénéfice des territoires, la Région Franche-Comté a annoncé sa volonté de poser dès aujourd'hui la question de l'offre de formation dispensée et des conditions d'accueil au sein des lycées dont elle a la charge pour les 20 prochaines années.

Elle a donc ouvert le débat sur la programmation d'un plan lycées franc-comtois.

Ce plan a pour ambition de lancer cette réflexion, c'est le début d'une démarche concertée avec l'ensemble des acteurs, c'est un outil d'aide à la décision des élus régionaux.

Elle a ouvert une série de concertations avec les acteurs du monde de l'éducation et de la formation, les élus et les acteurs économiques.

Tous les lycées ont été étudiés selon différents critères d'analyse :

Démographie scolaire, implantation territoriale, offre de formation, investissements nécessaires .

5 lycées de Franche-Comté ont été signalés comme fragiles dont le lycée Ferry de Delle.

Conscients des enjeux que représente l'avenir du lycée de Delle et son territoire, les élus de la CCST souhaitent souligner des éléments qui semblent déterminants.

Depuis de nombreuses années, le Sud Territoire se mobilise face à la crise industrielle qui le frappe tout particulièrement. Il dispose aujourd'hui d'un fort potentiel en termes d'emplois industriels et des opportunités se présentent.

Le rôle du lycée à Delle est déterminant et capital dans les enjeux qui se dessinent en terme de formation particulièrement pour la jeunesse du Sud Territoire

Sur le Territoire même, les entreprises françaises signalent qu'elles recherchent des emplois qualifiés, particulièrement dans le secteur industriel.

Des échanges se développent entre les entreprises et le lycée Ferry, comme l'ouverture des entreprises aux visites d'élèves susceptibles de suivre ces carrières.

La Communauté de Communes et le Club des chefs d'entreprises du Sud sont des partenaires actifs de ces opérations.

En 2020, la filière horlogère devrait compter 17 000 salariés (4 000 en France et 13 000 en Suisse).

Ces emplois nouveaux seraient à répartir sur les métiers d'horlogers, de polisseurs, de décolleteurs, d'opérateurs à commande numérique, d'opérateurs de précision, d'ingénieurs luxe, de commerciaux et relation clients, sans oublier les métiers de la logistique.

La vallée de l'Ajoie (de Delle à Delémont), par ses nouvelles implantations industrielles (entreprises Swatch, Chevrolet, Tag Heuer, Sonceboz ...) en territoire helvétique jouera un rôle déterminant dans cette évolution.

Dans les 5 ans à venir, on attend 1500 emplois créés à la frontière côté suisse dont près de 1 200 sur Boncourt.

A ce jour, aucun enfant du Sud Territoire n'est vraiment en mesure de suivre une formation horlogère initiale dans un lycée du haut Doubs vu les contraintes de mobilité que cela impose aux familles.

De même, les enfants du Sud Territoire qui souhaitent suivre un cursus d'enseignement général classique sont contraints aujourd'hui de poursuivre leurs études sur Belfort ou Montbéliard.

L'enjeu porte particulièrement sur la problématique du renforcement des offres de formation classiques sur le lycée de Delle ainsi que sur la mobilité des populations à travers la ligne Belfort-Delle.

Fort de ces éléments, le lycée Ferry présente donc un capital vital

C'est le lycée du Territoire qui permet aux jeunes du Sud de poursuivre leurs études sur place.

Le développement des secteurs industriels tant français qu'helvétique justifie d'autant le renforcement de ces formations.

Il peut permettre de développer à terme des filières générales.

La mobilisation et la réflexion avec les acteurs économiques sur l'évolution des formations tout au long de la vie sont déterminantes.

C'est pourquoi le maintien du lycée Ferry de Delle est absolument capital pour l'avenir de son territoire.

Les élus de la Communauté de Communes se déclarent prêts à collaborer avec les instances régionales pour renforcer, développer et créer les formations tout au long de la vie, qui s'avèreront nécessaires et utiles au développement de l'emploi dans le Sud Territoire.

Les élus de la CCST, réunis en Conseil Communautaire le 5 juin 2014 réaffirment leur attachement au maintien du lycée Ferry de Delle dans le cadre du futur Plan lycées du Conseil Régional.

Son maintien leur semble vital pour l'avenir du territoire.

C'est pourquoi ils invitent les instances régionales et de l'Education Nationale à renforcer cet établissement et se déclarent prêt à y collaborer

Le Président soussigné, certifie que la convocation du Conseil Communautaire et le compte rendu de la présente délibération ont été affichés conformément à la législation en vigueur.

Acte rendu exécutoire après dépôt

en Préfecture le 24 JUIN 2014

Et publication ou notification le 24 juin 2014

Le Président,

Pour le Président
Le Vice-Président
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SUD TERRITOIRE

Le Président,

Pour le Président
Le Vice-Président
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES
DU SUD TERRITOIRE

Préfecture du Terr. de Belfort

24 JUIN 2014

Service Courrier

Plan Lycées du Conseil Régional Motion pour le maintien du Lycée Ferry de Delle

Dans un contexte national et régional en pleine évolution autour de la formation tout au long de la vie, marqué par une forte nécessité de redéfinition des services de l'éducation au bénéfice des territoires, la Région Franche-Comté a annoncé sa volonté de poser dès aujourd'hui la question de l'offre de formation dispensée et des conditions d'accueil au sein des lycées dont elle a la charge pour les 20 prochaines années.

Elle a donc ouvert le débat sur la programmation d'un plan lycées franc-comtois.

Ce plan a pour ambition de lancer cette réflexion, c'est le début d'une démarche concertée avec l'ensemble des acteurs, c'est un outil d'aide à la décision des élus régionaux.

Elle a ouvert une série de concertations avec les acteurs du monde de l'éducation et de la formation, les élus et les acteurs économiques.

Tous les lycées ont été étudiés selon différents critères d'analyse :

Démographie scolaire, implantation territoriale, offre de formation, investissements nécessaires .

5 lycées de Franche-Comté ont été signalés comme fragiles dont le lycée Ferry de Delle.

Conscients des enjeux que représente l'avenir du lycée de Delle et son territoire, les élus de la CCST souhaitent souligner des éléments qui semblent déterminants.

Depuis de nombreuses années, le Sud Territoire se mobilise face à la crise industrielle qui le frappe tout particulièrement. Il dispose aujourd'hui d'un fort potentiel en termes d'emplois industriels et des opportunités se présentent.

Le rôle du lycée à Delle est déterminant et capital dans les enjeux qui se dessinent en terme de formation particulièrement pour la jeunesse du Sud Territoire

Sur le Territoire même, les entreprises françaises signalent qu'elles recherchent des emplois qualifiés, particulièrement dans le secteur industriel.

Des échanges se développent entre les entreprises et le lycée Ferry, comme l'ouverture des entreprises aux visites d'élèves susceptibles de suivre ces carrières.

La Communauté de Communes et le Club des chefs d'entreprises du Sud sont des partenaires actifs de ces opérations.

En 2020, la filière horlogère devrait compter 17 000 salariés (4 000 en France et 13 000 en Suisse).

Ces emplois nouveaux seraient à répartir sur les métiers d'horlogers, de polisseurs, de décolleteurs, d'opérateurs à commande numérique, d'opérateurs de précision, d'ingénieurs luxe, de commerciaux et relation clients, sans oublier les métiers de la logistique.

La vallée de l'Ajoie (de Delle à Delémont), par ses nouvelles implantations industrielles (entreprises Swatch, Chevrolet, Tag Heuer, Sonceboz ...) en territoire helvétique jouera un rôle déterminant dans cette évolution.

Dans les 5 ans à venir, on attend 1500 emplois créés à la frontière côté suisse dont près de 1 200 sur Boncourt.

A ce jour, aucun enfant du Sud Territoire n'est vraiment en mesure de suivre une formation horlogère initiale dans un lycée du haut Doubs vu les contraintes de mobilité que cela impose aux familles.

De même, les enfants du Sud Territoire qui souhaitent suivre un cursus d'enseignement général classique sont contraints aujourd'hui de poursuivre leurs études sur Belfort ou Montbéliard.

L'enjeu porte particulièrement sur la problématique du renforcement des offres de formation classiques sur le lycée de Delle ainsi que sur la mobilité des populations à travers la ligne Belfort-Delle.

Fort de ces éléments, le lycée Ferry présente donc un capital vital

C'est le lycée du Territoire qui permet aux jeunes du Sud de poursuivre leurs études sur place.

Le développement des secteurs industriels tant français qu'helvétique justifie d'autant le renforcement de ces formations.

Il peut permettre de développer à terme des filières générales.

La mobilisation et la réflexion avec les acteurs économiques sur l'évolution des formations tout au long de la vie sont déterminantes.

C'est pourquoi le maintien du lycée Ferry de Delle est absolument capital pour l'avenir de son territoire.

Les élus de la Communauté de Communes se déclarent prêts à collaborer avec les instances régionales pour renforcer, développer et créer les formations tout au long de la vie, qui s'avèreront nécessaires et utiles au développement de l'emploi dans le Sud Territoire.

Les élus de la CCST, réunis en Conseil Communautaire le 5 juin 2014 réaffirment leur attachement au maintien du lycée Ferry de Delle dans le cadre du futur plan lycée du Conseil Régional.

Son maintien leur semble vital pour l'avenir du territoire.

C'est pourquoi ils invitent les instances régionales et de l'éducation nationale à renforcer cet établissement et se déclarent prêt à y collaborer
